

Annexes

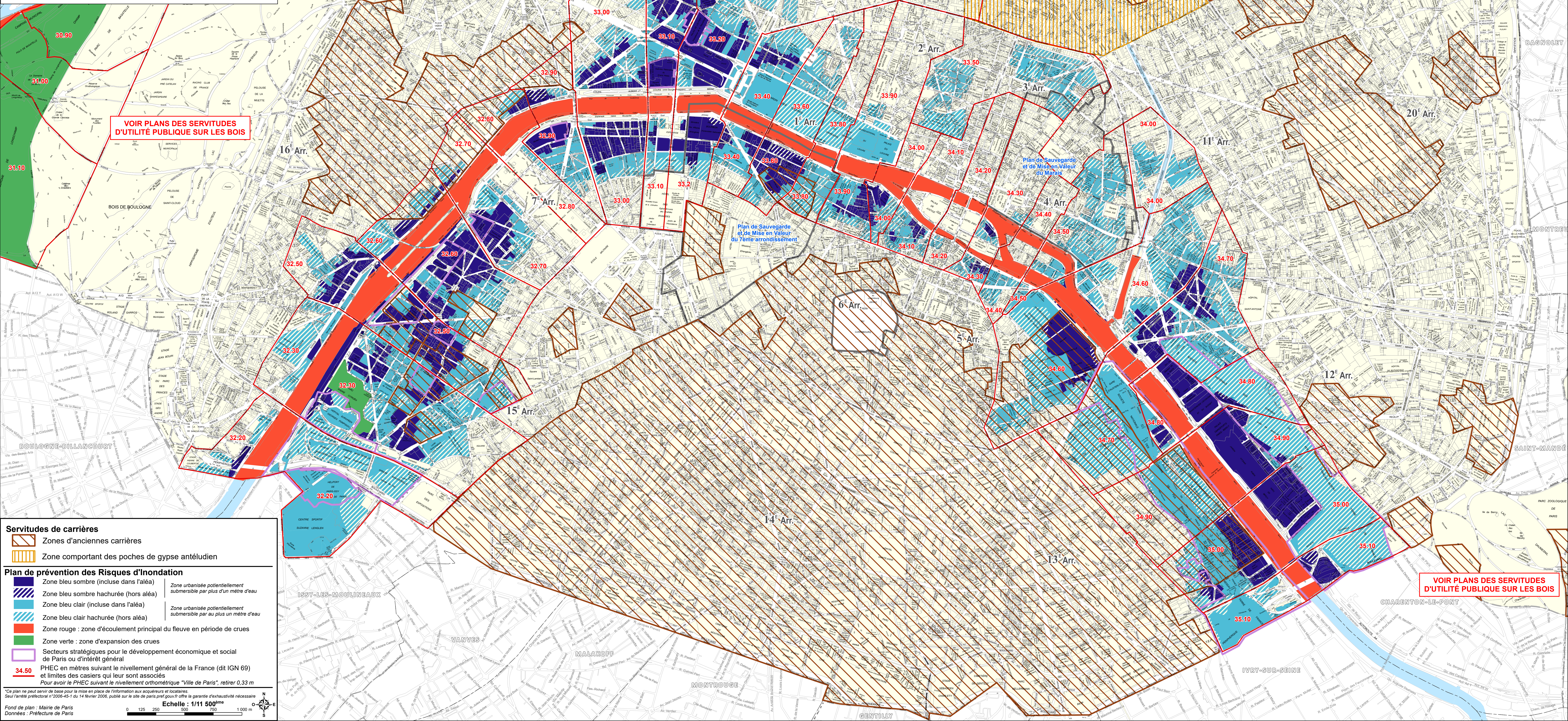
Servitudes d'utilité publique

IV. Salubrité et sécurité publiques

Plans de prévention des risques naturels prévisibles
(zonages du PPRI et des risques liés à la nature du sous-sol)

*NOTA : les servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation
autour des canalisations de transport de gaz naturel
ou assimilé figurent dans le Titre I « Liste des servitudes
d'utilité publique affectant l'utilisation du sol »
(Textes et documents illustrés)*

PLU DE PARIS - MIS A JOUR DE DECEMBRE 2025



**VOIR PLANS DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS**

Servitudes de carrières

-  Zones d'anciennes carrières
-  Zone comportant des poches de gypse antéludien

Plan de prévention des Risques d'Inondation

-  Zone bleu sombre (incluse dans l'aléa)
-  Zone bleu sombre hachurée (hors aléa)
-  Zone bleu clair (incluse dans l'aléa)
-  Zone bleu clair hachurée (hors aléa)
-  Zone rouge : zone d'écoulement principal du fleuve en période de crues
-  Zone verte : zone d'expansion des crues
-  Secteurs stratégiques pour le développement économique et social de Paris ou d'intérêt général

34.50 PHEC en mètres suivant le nivellement général de la France (dit IGN 69) et limites des casiers qui leur sont associés

Pour avoir le PHEC suivant le nivellement orthométrique "Ville de Paris", retirer 0,33 m

Pour avoir le PNEC suivant le nivellement orthonormalique Ville de Paris, retirer 0,33 m

"Ce plan ne peut servir de base pour la mise en place d'information aux acquéreurs et locataires.
Seul l'arrêté préfectoral n°2006-45-1 du 14 février 2006, publié sur le site de paris.pref.gouv.fr offre la garantie d'exhaustivité nécessaire

Fond de plan : Mairie de Paris
Données : Préfecture de Paris

Echelle : 1/11 500^{ème}

0 125 250 500 1 000 m